

Forfait « transmission/reprise » Accompagnement du binôme cédant/repreneur

OBJECTIFS

- Faciliter l'expression de chacun dans la transmission/reprise.
- Etablir les modalités de la transmission : contenu, calendrier et prise de décisions au sein de la ferme.
- Identifier les outils afin de faciliter la transmission.

DÉROULEMENT : 3 à 4 RDV de 2 h (dont un sur l'exploitation)

- Premier échange téléphonique pour cerner les besoins puis accompagnement à la carte :
 - des séances collectives (cédant/repreneur)
 - une alternance de séances collectives et individuelles
- Possibilité de rédiger une convention de transmission-reprise dans laquelle chacun s'engage sur un écrit concerté.
- Mise en œuvre des dispositifs « Contrats de parrainage » et « Test sur l'exploitation »
- Etablissement d'un rétroplanning de la transmission.
- Appui aux démarches administratives.

TARIF

- Adhésion à l'association + 300 € HT
- Coût réel : 1500 € HT
- Prise en charge Région : 1200 € HT

"Notre questionnement sur la transmission de notre ferme héliicole était bien avancé, puisque nous nous sommes présentés à l'association avec notre potentiel repreneur.

Mais l'accompagnement des CIVAM normands nous a permis d'avancer plus sereinement et sans doute plus rapidement.

Le contrat de parrainage mis en place en fin d'année nous a appris à travailler ensemble et conforté dans notre décision de céder notre petite exploitation à un jeune plein de dynamisme."

Sandrine T



*Sandrine, héliicultrice,
et son repreneur Romain.*